



Droit d'encaissement d'un acompte

Par **PROT**, le **05/08/2008** à **17:18**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
J'ai fait un chèque d'acompte (du tiers de la somme) le 8 juillet 2008 à un artiste pour une oeuvre en cours d'exécution qui doit être finie mi-août et que je retirerai donc à ce moment là après en avoir réglé le solde.
Un acompte peut - il être encaissé (débité) avant que l'achat soit effectif ?
En effet ce chèque a été débité de mon compte quelques jours après.
Quels sont les recours éventuels si cette personne a enfreint la loi?
MERCI marque de politesse[smile4]

Par **coolover**, le **05/08/2008** à **22:11**

Bonjour prot.
Oui, un acompte peut être encaissé avant l'achat effectif, du moins, si c'est ce qui était convenu.
La difficulté est souvent de pouvoir prouver que le chèque ne devait pas être encaissé car si tu l'a signé et que tu l'as daté, c'est que tu étais d'accord pour qu'il soit mis en banque !
Il faut être très vigilant quand on ne signe rien et ne pas oublier qu'il ne sert à rien d'émettre un chèque qui doit être encaissé plus tard : autant le faire au moment où il doit être encaissé.

Par **bossak**, le **01/04/2017** à **11:52**

est ce que le vendeur doit respecter le délai de 7 jours avant d'encaisser un acompte?
bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui interviennent sur ce site !

Par amajuris, le 01/04/2017 à 13:09

bonjour,rnun chèque peut être encaissé dès qu'il est en possession de son
bénéficiaire.rnsalutations

Par bellefleur, le 01/07/2018 à 17:42

BONJOUR marque de politesse[smile4]rnrnDepuis 4 ans j'ai versé un acompte de 6000
euros pour achat de couverts en argent. A ce jour la marchandise n'a pas étérncommandé
auprès du fournisseur et mon acompte on ne veut plus me le rendre. Que faire mon acompte
est -il perdu?rnMerci pour votre réponse

Par amajuris, le 01/07/2018 à 20:42

bonjour,rnvous avez versé un acompte à votre fournisseur de couverts en argent et depuis 4
ans, vous n'avez pas reçu votre commande.rnde puis 4 ans, quelles relances avez-vous fait
auprès de votre fournisseur ?rnSalutations